



Règlement Graphique et cartographie des risques et nuisances
échelle : 1 : 5000



Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 16 mai 2024,
La Maire



LEGENDE

▭ Limites de zones

Risques naturels

Source : DREAL de Normandie - Carmen

- Zones inondables par débordement de cours d'eau
- Zones inondables par débordement de nappes
- Profondeur de la nappe entre 0 et 1 mètre : risque d'inondation des réseaux et sous-sols
- Profondeur de la nappe entre 1 et 2.5 mètres : risque d'inondation des sous-sols
- Profondeur de la nappe entre 2.5 et 5 mètres : risque d'inondation des infrastructures les plus profondes
- Secteurs prédisposés aux chutes de blocs
- Bande de précaution de 100 m en amont et en aval des secteurs prédisposés aux chutes de blocs
- Cavités souterraines
- Périmètres de sécurité autour des cavités
- Secteurs affectés par le retrait-gonflement des argiles - Aléas faibles
- Secteurs affectés par le retrait-gonflement des argiles - Aléas moyens

Nuisances

Secteurs affectés par le bruit